



## La chronique ovine

### Pas assez de paille : pensez au bois en litière

Utiliser des plaquettes de bois en remplacement total de la paille pour la litière des brebis et des agneaux est tout à fait possible. Pour un même niveau de propreté de la litière, l'ajout de plaquettes est deux fois moins fréquent que le paillage. Toutefois, les quantités étalées au final sont beaucoup plus importantes. Ainsi, sous-couche comprise, il faut compter 280 kg de plaquettes de bois, soit environ 1 MAP (Mètre Cube Apparent) équivalent à 100 kg de paille. Ce ratio est le même pour les agneaux sevrés et les brebis qu'elles soient alimentées avec une ration sèche ou humide.

#### Une autre valorisation du bois de l'exploitation

Le prix d'intérêt des plaquettes de bois est exclusivement lié à celui du prix de la paille. Lorsque le cours de la paille est élevé, l'utilisation du bois de l'exploitation et, dans une moindre mesure, l'achat de plaquettes de bois peuvent s'envisager. Par exemple, pour un prix de la paille de 150 € la tonne, l'utilisation de plaquettes de bois est plus intéressante en dessous de 14 € le MAP (Mètre Cube Apparent). Pour en savoir plus, deux vidéos et des fiches techniques sont à votre disposition sur [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr) (rubrique « *toutes les chroniques ovines en vidéo* »).



Photo : toutes les essences de bois peuvent être utilisées

CP : INRAe